

RAPPEL DE PRODUIT

8 BROCHETTES DE POULET MARINÉES THYM CITRON jules et max

Alimentation / Viandes

8 brochettes de poulet marinées thym citron

Marque : **jules et max**

Modèle ou référence : **8 brochettes de poulet thym citron**

- **Lot 24194**

Conditionnements : barquette plastique, vendu au rayon traditionnel

Date de commercialisation : 17/07/2024

Date de fin de commercialisation : 19/07/2024

Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**

Zone géographique de vente : France entière

Distributeurs : **intermarche**



Publication du : 25/07/2024

Motif du rappel : non conformité détectée lors du dernier prélèvement

Risques encourus : *Salmonella* spp (agent responsable de la salmonellose).

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**

Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

Numéro de contact : 0611517692

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Date de fin de la procédure de rappel : 05/08/2024

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

